

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

### N°2020-CC-4S-DA-22

L'An Deux Mille Vingt, le Mercredi 15 du mois de Juillet à dix-sept heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni au Gymnase Sully Barny de Douville Sainte-Anne, en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORNET Cédric, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

### PRESENTS :

ALBERT Richard - BACLET Guy Albert - BAPTISTE Christian - BAPTISTE Francs - BARBIN Teddy Olivier - BEAUPERTHUY Emmery - BROSIUS Myriam Lucie - CELINI Nadia - CHATEAUBON Hugues - CHRISTOPHE Jean-Claude Sulpice - CLARAC Elodie - CORNET Cédric - DAIJARDIN Muguette - FARO ÉPOUSE COURIOL Lydia - FRAIR Jules Joël - GALVANI Lucien - GRANDISSON Mariane - HOTIN Michel Eloi - HUGUES Valérie - JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - KANCEL Jacques, Lucien- KANCEL EPOUSE MURAT Marguerite Ephreme - LAPTES Sylvia - LATCHOUMANIN Eric - LOUIS Nanouchka - LUTIN David Laurent - MANDRET EPOUSE PASSAVE Mariette – MOLIA Wennie Youna - MONTOUT Liliane - PANCREL Bernard - PAULON Nina Valentine – PERIAN Jean-Luc - PEROUMAL Sophie - PHOUDIAH Mélila - PIERRE-JUSTIN Patrice - QUIQUEREZ Yves - SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole, Edouard, Marie, Franze - SOLVET Patrick -TONTON Loïc - VIROLAN Jocelyne, Albert.

EXCUSES : BERNIER Laurent (Procuration à BAPTISTE Christian)

**Monsieur BEAUPERTHUY Emmery a été désigné en qualité de secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

### OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le conseil,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° SG/DCL/SLAC/BCL du 17 OCT. 2019 portant composition du conseil communautaire de la communauté d'agglomération La Riviera du Levant (CARL) à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de mars 2020, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

**Vu** les procès-verbaux de l'élection des vice-présidents annexés à la présente délibération ;

**Vu** les résultats du scrutin ;

**Considérant** qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

## DÉCIDE

**Article 1** : De proclamer PANCREL Bernard, conseiller communautaire, élu 1<sup>er</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer TONTON Loïc, conseiller communautaire, élu 2<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole, Edouard, Marie, Franze, conseiller communautaire, élu 3<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installée.

De proclamer MONTOUT Liliang, conseiller communautaire, élu 4<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer PERIAN Jean-Luc, conseiller communautaire, élu 5<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer BACLET Guy Albert, conseiller communautaire, élu 6<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer BROSIUS Myriam Lucie, conseiller communautaire, élu 7<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installée.

De proclamer MOLIA Wennie Youna, conseiller communautaire, élu 8<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer ALBERT Richard, conseiller communautaire, élu 9<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer LOUIS Nanouchka, conseiller communautaire, élu 10<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer PHOUDIAH Méliha, conseiller communautaire, élu 11<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

De proclamer DAIJARDIN Muguette, conseiller communautaire, élu 12<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Fait et délibéré à Sainte-Anne, le 15 Juillet 2020

Pour extrait certifié conforme

Acte rendu exécutoire après envoi  
en Préfecture le,

Et publication ou notification le,

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT



CORNET Cédric